



EXTRAIT
DU
Registre des délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de MURS

Séance du 24 Mars 2025

Membres en exercice	Quorum	Présents	Pouvoirs	Votants
10	6	6	4	10

Objet de la Délibération Attribution de subventions aux associations – exercice 2025 - DELIBERATION N°2025-CM2403-8	L'an deux-mille-vingt-cinq, le 24 Mars à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Murs, convoqués le 14 Mars 2025, se sont réunis au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur le Maire, M. ARENA Xavier. Présents : M. ARENA Xavier, M. BOUYGES Philippe, M. BRIEULLE André, Mme COELHO-COSTA Laure, M. MALBEC Christian, Mme NOLLET Catherine. Absents excusés : M. ACHARD Patrick (procuration à M. André BRIEULLE), Mme HAESEVOETS Patricia (procuration à Mme Laure COELHO-COSTA), Mme PETIT-DE-LA-RHODIERE Marie-Eve (procuration à Mme Catherine NOLLET), M. VAYSON DE PRADENNE Bruno (procuration à M. Xavier ARENA). Secrétaire de séance : M. Christian MALBEC.
--	---

Délibéré :

Monsieur le Maire propose de fixer, sur le Budget Principal pour l'exercice 2024, le montant des sommes à verser aux associations.

Vu les demandes de subventions reçues en Mairie,

Vu les dossiers et comptes transmis par les associations demandereses,

Il est donc proposé aux membres du Conseil municipal de :

- SE PRONONCER sur les montants à attribuer par association,
- DE FIXER les montants des subventions aux associations de la façon suivante pour l'exercice

Nom de l'association	Montants en € Article 65748 (associations)
ADMR DE GORDES	100
AFM TELETHON	100
AMICALE MURS JOUCAS LIOUX	500
Art'Chi Zen	200
Amicale sapeurs-pompiers de Gordes	150
Amis de l'Eglise de MURS	500
Association 3ème âge des Chênes verts	300
Cadets de la Résistance Comité de Gordes	100
Parents Elèves RPI MURS JOUCAS LIOUX	500
CLIC PRESAGE	100
Comité des Fêtes	4000
Fondation du Patrimoine	100
Foyer Rural de MURS	3500
Groupement des Oléiculteurs de Vaucluse	100
Union Départementale des Sapeurs-Pompiers (UDSP)	150
Collège du Calavon	100
OCCE Séjour Paris Ecole de Murs	200
Les Restos du cœur du Vaucluse	300
UDSP VAUCLUSE (Union départementale des sapeurs-pompiers)	150
Collège du Calavon - CABRIERES	120
Solidarité paysans Provence Alpes	100
Société de Chasse MURS	500

- DE PRECISER que les crédits seront inscrits sur le Budget Primitif de la Commune 2025, en dépense de fonctionnement, aux articles 65748, tels que présentés.

Le Conseil,

Entendu l'exposé du rapporteur

Délibère

Adopté à l'unanimité

Ainsi délibéré en séance publique les jour, mois et an susdits (Suivent les signatures)

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance

M. MALBEC Christian



Pour extrait certifié conforme.

Le Maire
Xavier ARENA

